☐ DEMANDE D'EXTRAIT DE BAPTEME
☐ DEMANDE D'EXTRAIT DE CONFIRMATION

L'extrait d'acte de baptême est un document d'ordre privé qui a un caractère confidentiel.
Seule la personne majeure concernée par cet extrait peut en faire la demande.
Pour une personne mineure, la demande est rédigée par le parent ou son représentant légal.

A _____ Le _____

Motif de la demande : ☐ première communion ☐ confirmation

☐ parrain / marraine de baptême ☐ d'un enfant ☐ d'un adulte

☐ autre demande : précisez _____

Cette demande ne convient pas pour une demande d'acte de baptême en vue du mariage

Voici les renseignements qui vous permettront de trouver l'acte original au registre des baptêmes :

Prénoms* _____

Nom* _____

Né___ le* _____ à* _____

Nom du père* _____

Nom de jeune fille de la mère* _____

Domiciliés à cette époque à* _____

BAPTISÉ__ le* _____ à* _____
(si vous ne connaissez pas la date de votre baptême, indiquez le plus d'éléments possibles.)

CONFIRMÉ __ le* _____ à* _____
Célébrée dans le cadre ☐ de la pastorale du diocèse
☐ d'un établissement scolaire (préciser lequel : _____)

Je joins à ma demande

- **une enveloppe timbrée libellée à mon adresse à**

Diocèse de Viviers – Evêché
Archives de Catholicité – BP1- 07220 VIVIERS

- **la copie d'une pièce d'identité de la personne concernée ou du représentant légal**

Nom et adresse du demandeur*

NOM Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

email : _____

Signature du demandeur

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires : à défaut l'extrait ne pourra pas être recherché ni délivré. Les autres champs ont facultatifs.

Mentions d’information

Les données renseignées dans ce formulaire sont traitées par l'Association diocésaine de Viviers, en sa qualité de responsable de traitement, afin de rechercher l'acte dans les registres de catholicité, de vérifier l'identité du demandeur et de délivrer l'extrait demandé.
Ce traitement repose sur l'intérêt légitime de l'Association diocésaine de Viviers à tenir ses registres de catholicité et à répondre aux demandes qui lui sont adressées (article 6, paragraphe 1, f) du RGPD). Dans la mesure où ces informations peuvent révéler des convictions religieuses, leur traitement est mis en œuvre dans le cadre des activités légitimes d'un organisme à but non lucratif poursuivant une finalité religieuse, et elles ne sont pas communiquées en dehors du diocèse sans votre consentement (article 9, paragraphe 2, d) du RGPD).

La copie de votre pièce d’identité sert à vérifier que vous êtes la personne concernée ou son représentant légal et, le cas échéant, à corriger une erreur matérielle sur votre acte de baptême (nom, prénoms, date de naissance). Vous pouvez y masquer le numéro du document. Votre demande et la copie de votre pièce d’identité sont conservées 6 mois à compter de votre demande, puis détruites. Vos données sont destinées aux seules personnes habilitées intervenant dans le traitement de votre demande. Elles ne font l'objet d'aucun transfert hors Union européenne et ne sont ni louées, ni vendues, ni échangées.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition, que vous pouvez exercer en écrivant à rgpd@ardeche.catholique.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).